

Les députés rejettent l'amendement anti-intrusion

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

🕒 14.10.22



« Ce qui nous est proposé, a indiqué de son côté Aymeric Caron de la Nupes, c'est de réduire au silence les lanceurs d'alerte sur le bien-être animal. » © Extrait LCP

Après un avis défavorable du gouvernement, l'amendement anti-intrusion a été retoqué le 13 octobre 2022 dans la soirée par l'Assemblée nationale, dans le cadre des discussions menées sur le projet de loi de finances pour 2023.